

MAI
2014

LES ENTREPRISES PRENNENT LA MAIN

novethic

RECHERCHE

► 30 émissions en quatre mois

Le marché des « green bonds » se développe très rapidement. La profusion d'émetteurs et la variété des projets financés intensifient le débat sur la finalité extra-financière de ces obligations. Portées initialement par des institutions internationales souhaitant financer la lutte contre le changement climatique ou la transition énergétique, les « green bonds » sont aujourd'hui principalement émises par de grandes entreprises. Quelle que soit leur finalité ces émissions nécessitent transparence et indicateurs de mesure du bénéfice environnemental. Les dispositifs d'encadrement qui se mettent progressivement en place doivent se structurer rapidement puisque Standard and Poors prévoit que le marché double en 2014 pour atteindre au moins 20 milliards de dollars.

Principaux émetteurs de green bonds

55% entreprises

37% supranationaux et banques de développement

5% collectivités locales

3% banque

► Liste des green bonds lancée depuis Janvier

Type d'émetteur	Date	Émetteur	Nom de l'émission	Volume
Entreprises	févr-14	Unibail-Rodamco (FR)	Green Bond	750 M€
	mars-14	Vasakronan (SE)	Green Bond	1000 MSEK
	mars-14	Unilever (GB-NL)	Green Sustainability Bond	250 M£
	mars-14	Toyota Financial Services (JP)	Green Bond	1750 M\$
	mars-14	Svenska Cellulosa (SE)	Green Bond	1500 MSEK
	avr-14	Skanska (SE)	Green Bond	850 MSEK
	avr-14	SolarCity (US)	Solar Bond	70,2 M\$
	avr-14	Iberdrola (ES)	Green Bond	750 M€
	avr-14	Arise Windpower (SE)	Green Bond	1100 MSEK
	mai-14	GDF Suez (FR)	Green Bond	2500 M€
Supranationaux et banques de développement	janv-14	BEI	Climate Awareness Bond	350 MCHF
	janv-14	Banque Mondiale	Green Bond	550 M\$
	janv-14	Export Development Canada	Green Bond	300 M\$
	janv-14	BEI	Climate Awareness Bond	850 M€
	févr-14	BEI	Climate Awareness Bond	900 MSEK
	févr-14	Nordic Investment Bank	Environmental Bond	40 M€
	févr-14	AfDB	Green Bond	1000 MSEK
	févr-14	BEI	Climate Awareness Bond	550 MZAR
	mars-14	BEI	Climate Awareness Bond	250 M€
	mars-14	AfDB	Green Bond	1000 MSEK
	mars-14	Banque Mondiale	Green Bond	550 M€
	mars-14	BERD	Sustainability Bonds	12 MNZD
	mars-14	BERD	Sustainability Bonds	93 MBRL
	mars-14	BEI	Climate Awareness Bond (Samurai Bond)	5000 MJPY
	mars-14	BEI	Climate Awareness Bond	500 M£
mai-14	Banque Mondiale	Green Bond (Kangaroo Bond)	300 MAUD	
mai-14	BEI	Climate Awareness Bond	350 M€	
Collectivités locales	avr-14	Région Île-de-France	Green and Sustainability Bond	600 M€
Banque	avr-14	TD Bank (CA)	Green Bond	500 MCAD
Total 2014 M€				11 260

RECOMMANDATION

► Les principes directeurs pour les Green Bonds sont-ils suffisamment exigeants ?

Signés par 25 grandes banques d'investissement qui facilitent les émissions, les principes directeurs pour les Green Bonds ont été lancés en janvier 2014 à New York. Ils sont destinés à « promouvoir leur transparence et leur intégrité » en définissant un cadre homogène d'exigences auxquelles doivent répondre ces placements verts. Ils ont été rédigés en concertation avec les émetteurs, les investisseurs et les ONG environnementales et portent sur l'utilisation des fonds levés ainsi que le processus d'évaluation et de sélection des projets. L'objectif est de leur donner à terme valeur de norme internationale pour toute émission de green bond. La traçabilité des caractéristiques environnementales des green bonds devient un sujet sensible. Une coalition d'ONG a écrit une lettre ouverte aux banques, signataires des Principes, pour leur demander de clarifier les objectifs verts de ces green bonds.

► Les entreprises adoptent des critères à géométrie variable

Les green bonds étant réalisés sur une base volontaire, les entreprises choisissent librement les projets qu'elles veulent financer et leur critères de sélection. Elles s'engagent à rendre compte de l'utilisation des financements collectés sur les marchés obligataires et du bénéfice environnemental ainsi obtenu. En France, l'agence de notation extra-financière Vigeo est devenue le partenaire incontournable de ces green bonds. Avec GDF Suez dont l'objectif est de financer des programmes d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, elle a, par exemple, défini des critères d'éligibilité comme la protection de l'environnement ou le bien-être des communautés locales. GDF Suez publie la liste des critères sur son site Internet et précise que les projets financés par les green bonds « ne peuvent pas être liés à la production d'énergie d'origine fossile ou nucléaire et doivent contribuer à réduire les émissions de GES de l'activité. »

Au plan international, il est intéressant de comparer les green bonds émises en mars 2014, par Unilever pour financer des projets réduisant les empreintes carbone, eau et déchets de ses activités de production et par Toyota pour financer de nouveaux prêts et leasing aux particuliers pour des véhicules « verts ». Dans le premier cas, le cahier des charges (critères environnementaux et utilisation des fonds) a été défini en suivant les recommandations des *Green Bond Principles* et revu par un tiers externe. Dans le second cas, la typologie des véhicules hybrides dont l'achat est financé par cette opération n'a pas été définie par un tiers externe et si les performances exigées d'émissions de CO₂/km peuvent être exigeantes pour le marché américain, elles sont inférieures à celle du marché européen.

Pour que les « green bonds » gardent leur crédibilité environnementale, il est souhaitable qu'émerge un référentiel global et partagé de leur objectif environnemental et des activités qu'elles peuvent contribuer à financer.

Sélection des projets	GDF	Unilever	Toyota
Energies renouvelables	■		
Efficacité énergétique	■		
Réduction des émissions de CO ₂ de l'entreprise		■	
Réduction des émissions de CO ₂ des produits			■
Critères de sélection Social et Gouvernance	■		
Connaissance de l'ensemble des projets financés en amont			■
Vérification par un tiers externe	■	■	
Reporting	■	■	

[Consultez l'étude *Les obligations environnementales et sociales : un instrument financier prometteur* de novembre 2013](#)